

Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire.
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

A Saint Laurent de Chamousset,
Le 1^{er} juin 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à une réunion du Conseil Municipal :

Vendredi 5 juin 2026
à **17h30**
Salle du Conseil

- Désignation des délégués communaux (5) et de leurs suppléants (3) en vue des élections sénatoriales.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Pierre VARLIETTE

P-J : Arrêté n°69-2020-06-30-007 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués et suppléants à élire par les conseils municipaux dans le cadre de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020.